

Le 16 septembre 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île déclarée par la mairesse madame Diana-Joy Davies, ce 16^e jour de septembre 2024 à 18 h 30 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec, ou il y a quorum.

Sont présentes:

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères: Marlene Boudreau
Johanne Clark
Nancy Clark
Miranda Matthews
Kathy Burke

Directrice générale (intérim) Carole Lemieux

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2024-126

La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2024-127

Sur une proposition de Marlene Boudeau
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation des procès-verbaux de juillet et d'août
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Demande de modification du zonage
 - 1.4.2 PPA-CE3
 - 1.4.3 PAMVTP
 - 1.4.4 TECQ
 - 1.4.5 Pêcher les savoirs, nourrir les traditions
 - 1.4.6 Commission Municipale du Québec
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Factures payées – juin et juillet 2024
 - 2.1.2 Relevé budgétaire/provisionnement – Transfert budgétaire
 - 2.1.3 Dossier régionaux de la Communauté maritime
 - 2.1.4 Recrutement – Chef de projet
 - 2.1.5 Recrutement - Réceptionniste

- 2.1.6 Recrutement – Concierge/entretien
 - 2.1.7 Recrutement – Assistant comptable (liste de remplacement)
 - 2.1.8 Avis de vacance
 - 2.1.9 Élection partielle 2024 Révocation du vote par correspondance
- 3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Politiques
 - 3.1.1 Politique en matière de médias sociaux
 - 3.1.2 Politiques en matière de harcèlement
 - 3.2 Modifier la résolution R2024-113 – Délégation des membres – Comité consultatif pour le développement et l'aménagement communautaires
 - 4. Affaires diverses
 - 5. Période de questions
 - 6. Clôture de la séance

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 juillet, 2024.

R2024-128

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Joanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D' le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 juillet, 2024.

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaires du conseil tenue le 29 août, 2024. Avec la correction suivante:

R2024-129

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D' le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 29 août 2024.

CORRESPONDANCE

R2024-130

Les membres du conseil ont reçu une copie de la liste de la correspondance reçue au bureau depuis la dernière séance, avant la réunion, pour examen. Le maire adresse la correspondance et la liste est déposée dans le registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE

La demande de changement de zonage a été présentée au conseil. Il attendra les recommandations du comité consultatif pour le développement et la planification communautaires avant de prendre une décision.

PPA-CCE3

Le directeur général présente la lettre au Conseil

PAMVTP

Le directeur général présente la lettre au Conseil

TECQ

Le directeur général présente la lettre au Conseil

PÊCHE LES SAVOIRS, NOURRIR LES TRADITIONS

Le directeur général présente la lettre au Conseil

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Le directeur général présente la lettre au Conseil

MISE À JOUR ADMINISTRATIVES

COMPTES PAYÉS

EN CONSÉQUENCE

R2024-131

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'approuver les comptes payés pour les mois se terminant le 0 juin et le 31 juillet 2024 pour un montant de 156 973 \$, cette liste est déposée au registre des comptes payés.

BUDGET REEL/PROVISIONNEL – TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT Des économies ont été réalisées grâce à des revenus imprévisibles ou à la vacance de certains postes;

ATTENDU QUE certaines dépenses imprévisibles ont dû être effectuées

ATTENDU QUE La réorganisation du groupe de travail sur les loisirs a permis de réaliser des économies et de lancer de nouveaux projets ;

ATTENDU QUE Ces événements ont un impact sur le budget 2024 et le Conseil doit obligatoirement approuver tout transfert budgétaire.

EN CONSÉQUENCE

R2024-132

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'adopter le virement budgétaire suivant :

Groupement à renflouer		Amount	Groupement in surplus	
GL #	Description		GL #	Description
02-230	PUBLIC SECURITY	\$ 5,000	02-110-	COUNCIL
02-330	SNOW REMOVAL	\$ 12,000	02-130	FINANCE & ADMINISTRATION
02-610	URBAN PLANNING	\$ 5,000	02-130	FINANCE & ADMINISTRATION
02-701	RECREATIVES ACTIVITIES	\$ 15,000	02-130	FINANCE & ADMINISTRATION
02-702-20	COMMUNITY CENTER	\$ 1,000	02-130	FINANCE & ADMINISTRATION

DOSSIERS REGIONAUX DE LA COMMUNAUTE DE MARITIME - MISE A JOUR

R2024-133

maire, Diana-Joy Davies, passe en revenu les sujets à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritimes de Îles-de-la-Madeleine tenue la mardi 10 septembre 2024 et fait rapport aux conseillers en conséquence.

RECRUTEMENT – CHEF DE PROJET

ATTENDU QUE la municipalité de Grosse Ile a ouvert un poste de gestionnaire de projet ;

ATTENDU QUE un candidat a manifesté son intérêt pour le poste

ATTENDU QUE le candidat est un employé municipal

EN CONSÉQUENCE

R2024-134

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Marianne Paradis est engagée en tant que chef de projet

EMBAUCHE D'UNE RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU QUE la municipalité de Grosse Ile a ouvert un poste de réceptionniste

ATTENDU QUE un candidat a manifesté son intérêt pour le poste

ATTENDU QUE le candidat est un employé municipal

EN CONSÉQUENCE

R2024-135

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Kelly Aitkens est engagée en tant que réceptionniste

EMBAUCHE D'UN CONCIERGE/ENTRETIEN

ATTENDU QUE le poste de concierge/entretien est ouvert ;

ATTENDU QUE un candidat a manifesté son intérêt pour le poste

ATTENDU QUE le candidat est un employé municipal

EN CONSÉQUENCE

R2024-136

Il est proposé par Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Et approuvée par la majorité des conseillers présents

QUE Michael Burke est engagée en tant que concierge/entretien.

EMBAUCHE D'UN ASSISTANT COMPTABLE (REMPLACEMENT)

ATTENDU QUE La municipalité de Grosse Ile est à la recherche d'un assistant comptable (liste de remplacement) ;

ATTENDU QUE un candidat a manifesté son intérêt pour le poste

ATTENDU QUE le demandeur dispose d'une expérience et de recommandations suffisantes

EN CONSÉQUENCE

R2024-137

QUE Karina Cyr est engagée en tant d'adjointe à la comptabilité sur la liste de remplacement.

AVIS DE VACANCE

Le président d'élection, conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, soumet la lettre de démission de Mme Katrina Keating, à titre de conseillère au siège 4, en date du²² août 2024. La démission de Mme Keating sera effective^{le 1^{er}} septembre 2024.

De plus, elle informe le conseil municipal de la vacance du siège 4, conformément à l'article 333 de la *loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*,

Enfin, en vertu de l'article 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, elle fixe le jour du scrutin au 17 novembre 2024 pour l'élection au siège 4.

ÉLECTION PARTIELLE 2024 – RÉVOCATION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

QUE qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la municipalité de Grosse-Île a résolu en 2021 d'établir les modalités selon lesquelles le droit de vote peut être exercé, par correspondance, par une personne qui est inscrite comme électeur ou comme personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un titre autre que celui de personne domiciliée ;

QUE les ressources nécessaires pour offrir cette option de vote par correspondance à une petite équipe administrative et à une municipalité de moins de 500 habitants ;

QUE que les mesures sanitaires en vigueur au moment des élections générales de 2021 ont été levées depuis.

EN CONSÉQUENCE

R2024-138

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE révoquer l'option de vote par correspondance (VPC) pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire en tant qu'électeur ou personne habilitée à voter en une qualité autre que celle de domicilié lors d'un scrutin.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

POLITIQUES EN MATIÈRE DE MÉDIAS SOCIAUX

QUE l'utilisation des médias sociaux a considérablement évolué au cours des dernières années ;

QUE il incombe à la municipalité de protéger ses élus et ses employés

QUE la politique actuelle en matière de médias sociaux ne couvre pas certains éléments clés de la gestion des médias sociaux ;

R2024-139

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Kathy Burke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE les politiques en matière de médias sociaux est adoptée.

POLITIQUE DE HARCÈLEMENT

- QUE** chaque personne a le droit de progresser dans un environnement de travail qui protège sa santé, sa sécurité et sa dignité ;
- QUE** la loi sur les normes du travail prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de proposer une politique de prévention du harcèlement, comprenant une section sur les comportements sexuels
- QUE** la municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs face à toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation à cet égard ;
- QUE** la municipalité entend mettre en œuvre des mesures pour prévenir toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence sur le lieu de travail ;
- QUE** la municipalité ne tolère ni n'admet aucune forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence sur le lieu de travail ;
- QUE** il incombe à chaque membre de l'organisation municipale de promouvoir un environnement de travail exempt de harcèlement, d'incivilité et de violence ;

POUR CES MOTIFS

R2024-140

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est unanimement résolu des conseillers présents

- QUE** la municipalité adopte la présente politique concernant la prévention du harcèlement, des incivilités et de la violence sur le lieu de travail.

DÉLÉGATION DES MEMBRES – COMMUNAUTÉ DÉVELOPPEMENT ET PLANIFICATION COMITÉ CONSULTATIF

- ATTENDU QUE** Les articles 4 et 5 du règlement 2019-003 prévoient que les membres du Comité consultatif d'urbanisme et de développement communautaire sont désignés par résolution du conseil tous les deux (2) ans ;
- ATTENDU QUE** nous avons reçu la démission de Mme Keating pour le 1^{er} septembre 2024 ;
- ATTENDU QUE** un conseiller doit siéger au sein du comité consultatif pour le développement et la planification ;

POUR CES MOTIFS

R2024-141

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est unanimement résolu des conseillers présents

- QUE** les personnes suivantes soient déléguées en tant que membres du comité consultatif de développement et d'aménagement de la Communauté :

- Nancy Clark - membre du conseil municipal
- Steve Clarke - membre de la communauté
- Crissy Goodwin - membre de la communauté
- Matthew Pealey - membre de la communauté
- Rachelle Clark - membre de la communauté

Carole Lemieux est également une personne de référence qui siège au sein de ce comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2024-142

Aucune question n'est posée car aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2024-143

La session est clôturée sur proposition de Marlene Boudreault à 19h03.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Carole Lemieux
Directrice générale / Greffière -
trésorière